

Avant-propos du référencement des actions proposées en milieu scolaire dans les champs de l'orientation et de l'information métiers

Contexte : Pourquoi ce référencement ?

Au 21^{ème} siècle, il ne suffit pas d'être bien informé pour bien s'orienter. Chaque personne doit être capable de s'adapter aux évolutions sociales et technologiques, autrement dit, doit développer des compétences pour s'orienter tout au long de sa vie. La construction du parcours d'orientation de chaque élève est un enjeu majeur pour une insertion sociale et professionnelle réussie. Afin d'accompagner au mieux tous les élèves dans une découverte progressive du monde social, économique et professionnel, il est essentiel que les adolescents en formation initiale prennent régulièrement part à des activités de découverte (séquences d'observation, visites d'entreprises, périodes d'immersion), participent à des temps d'échanges avec des professionnels, vivent des expériences de mentorat...

Aujourd'hui, associations, startups, fédérations et branches professionnelles proposent périodiquement leurs services aux établissements scolaires pour y mener des actions complémentaires aux dispositifs pédagogiques. La problématique des équipes éducatives est d'identifier les prestataires de qualité susceptibles d'intervenir auprès des élèves et d'évaluer la pertinence des actions proposées en fonction des objectifs éducatifs.

Dans l'académie de Normandie, chaque établissement s'est doté d'un **Plan Pluriannuel en Orientation** (PPO), feuille de route pour préciser sa stratégie propre d'accompagnement à l'orientation. Sur la base d'un diagnostic partagé dans l'établissement, la démarche PPO met en cohérence les actions proposées et sert de cadre à l'ensemble des acteurs de l'orientation.

Permettre aux établissements de s'appuyer sur une liste d'actions et de prestataires référencés

L'académie et l'Agence de l'orientation et des métiers de Normandie ont décidé de référencer les actions proposées par des prestataires intervenants dans les champs de l'orientation et de l'information métiers. Ce référencement repose sur plusieurs principes :

- Les actions déployées ouvrent les représentations des élèves à la diversité des univers professionnels ;
- Les prestataires interviennent dans le respect des principes de gratuité pour les élèves et de neutralité ;
- Les interventions concernent les élèves ;
- Ces actions sont coconstruites avec les équipes pédagogiques
- Les personnes chargées de l'animation sont formées pour intervenir face à un public adolescent ;
- Les actions peuvent combiner diverses modalités, alliant présentiel et distanciel, dans le souci de maintenir un accompagnement dans la durée.
- Les actions font l'objet d'évaluations régulières.

Objectif du référencement

Il recense l'ensemble des actions déployées par les prestataires dans les champs de l'orientation et de l'information métiers en région Normandie. Toutes les propositions d'intervention font l'objet d'une instruction en commission par la Délégation Régionale Académique à l'Information et à l'Orientation (DRAIO) et l'Agence régionale de l'orientation et des métiers. Cette démarche qualité est complétée par un double processus d'évaluation réalisé par les établissements et les prestataires.

Sur cette base, les chefs d'établissement ont la liberté de choisir des actions qui répondent aux besoins des élèves et facilitent l'acquisition des compétences à s'orienter dans le cadre du PPO.

Comment utiliser ce référencement ?

Cette première version du référencement rassemble des actions, de prestataires, présentées sous forme de fiches action présentant toutes les informations utiles.

A l'avenir, ce référencement a vocation à être complété par d'autres actions et d'autres prestataires.

Contexte régional : Loi du 5 septembre 2018 et convention régionale

Dans le cadre de la convention relative à la complémentarité des compétences de l'Etat et de la Région Normandie en matière d'information et d'orientation pour les publics scolaires, étudiants et apprentis, l'Académie de Normandie et l'Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers de Normandie partagent plusieurs objectifs stratégiques :

- Favoriser l'ambition des élèves
- Développer la compétence à s'orienter tout au long de la vie
- Renforcer le lien avec les acteurs de l'économie régionale
- Partager la connaissance des réalités des territoires
- Accompagner les acteurs de l'orientation en leur permettant d'accéder à la connaissance et aux outils nécessaires à leurs missions

Ce référencement a vocation à répondre à ces objectifs.

La démarche de référencement

Pour être référencé (associations, branches professionnelles, start-up...)

- Constitution d'un dossier de référencement :
 - Fiche de présentation de la structure
 - Fiche détaillée par action permettant d'apprécier les qualités pédagogiques
- Dépôt de dossier sur le site de référencement accessible aux prestataires : <https://referencement.orientation-normandie.fr/>
- Examen par les équipes de la DRAIO et de l'Agence régionale de l'orientation et des métiers
- Instruction en commission
- Inscription des actions au référencement.

Intervention dans les lycées de filière générale de l'Orne

De l'Orne aux Grandes Ecoles

Description de l'action

Il s'agit d'organiser des interventions au sein des lycéens de filière générale de l'Orne. Nos adhérents, étudiants ou jeunes diplômés originaires de l'Orne, interviennent dans ces établissements pour encourager les lycéens à être ambitieux dans leur orientation. Ces interventions visent les élèves en classe de Terminale, de Première et de Seconde. À travers celles-ci, l'association lutte contre l'autocensure en présentant aux jeunes des cursus incarnés par ses adhérents. Cette double proximité, tant géographique que dans l'âge, permet aux élèves de s'identifier à leurs aînés et ainsi d'oser porter leur candidature auprès de cursus sélectifs. Bénévole, chaque adhérent intervient sur son temps personnel, en présentiel ou à distance, en fonction de ses disponibilités.

Déroulé et contenu de l'action

Le déroulé de l'action est susceptible d'évoluer en fonction du temps dont l'association dispose pour assurer celle-ci. Dans l'hypothèse où l'action se déroule en une heure : L'intervention commence par cinq minutes de présentation des intervenants et de l'association. Puis, pour mieux cerner le public face auquel ils interviennent, les intervenants testent durant cinq à dix minutes les connaissances des élèves sur les formations sélectives (à travers l'utilisation d'un quizz Kahoot ! ou à main levée). Dans un troisième temps, chaque intervenant présente un domaine de formation spécifique, en lien avec le cursus qu'il suit ou qu'il a suivi. À cette occasion, les bénévoles de l'association reviennent également sur leur expérience d'étudiant (programme Erasmus, expériences professionnelles peuvent par exemple être évoquées). Cette partie peut durer entre 20 et 30 minutes. Dans un quatrième temps, les intervenants rappellent aux lycéens les différentes aides financières qui s'offrent à eux (bourse du CROUS, aide régionale, A.P.L., etc.). Enfin, un temps de questions / réponses de 15 à 20 minutes permet de revenir sur les interrogations des élèves - ces derniers ayant néanmoins la possibilité d'interrompre les intervenants pour poser leurs questions tout au long de l'intervention. Les intervenants peuvent prévoir de rester quelques minutes supplémentaires après l'intervention pour répondre aux questions des lycéens les plus réservés qui n'auraient pas osé poser leurs questions devant leurs camarades. Le diaporama servant de support à l'intervention a été conçu par les membres de l'association sur la base de leurs connaissances personnelles (liées à leurs expériences étudiante et professionnelle) et des ressources mises en ligne par les différentes institutions académiques, notamment. Par ailleurs, les intervenants s'appuient sur les fiches d'orientation réalisées par le pôle Égalité des chances de l'association.

Public cible

Lycéens

Durée et temporalité de l'action

Chaque intervention organisée au sein d'un lycée, en présentiel ou par voie dématérialisée, dure entre une et deux heures. Les interventions se déroulent tout au long de l'année scolaire.

Coût financier à la charge de l'établissement

0€

Personne référente

Audrey Hardy

Numéro de téléphone

07.71.87.65.73

Adresse mail

orne@dtge.org

Objectifs visés par l'action correspondant au Cadre National

Découvrir les différentes voies de formation

Objectifs visés correspondants au Cadre académique

Favoriser accès enseignement supérieur; Diversité des parcours;

Liste des compétences développées par les élèves

Mentorat des lycéens de filière générale de l'Orne

De L'Orne aux Grandes Ecoles

Description de l'action

Il s'agit de constituer des binômes composés d'un mentor, adhérent de l'association, et d'un lycéen pour accompagner ce dernier tout au long d'une année scolaire dans la construction de son projet d'orientation. Initiée en septembre 2021, cette action menée par l'association a été reconduite pour l'année scolaire 2022/2023 dans le cadre du programme "1 jeune, 1 mentor" du Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse. L'objectif est de permettre au lycéen de poser ses questions à son mentor, sur son parcours, son orientation, des conseils qu'il pourrait lui fournir. Le fait que la relation s'inscrive sur le long terme permet un réel suivi, personnalisé, afin d'accompagner le lycéen, notamment s'il est en classe de Terminale, de ses premières interrogations jusqu'à la formulation de ses vœux et l'écriture de ses projets motivés. Pour initier une relation, l'association diffuse des questionnaires d'inscription au dispositif de mentorat aux lycéens ornaï, via les réseaux sociaux de l'association et lors des interventions organisées au sein des lycées. En interne, il est proposé aux mentors d'accompagner un ou deux lycéens dont les formations envisagées correspondent à celle suivie par le mentor. Ceux qui le souhaitent peuvent s'inscrire en renseignant leurs attentes quant à leur mentor et le suivi. En interne, il s'agit de proposer aux mentors d'accompagner des lycéens dont les formations envisagées correspondent à celle suivie par le mentor. Les binômes sont encouragés à échanger au moins une fois par mois. Compte tenu de l'éloignement géographique d'un grand nombre d'adhérents de l'association, la relation peut tout à fait s'entretenir à distance grâce à des appels vidéos ou téléphoniques. Enfin, un suivi régulier du mentorat par les responsables de cette action est effectué, afin de s'assurer de son bon déroulement.

Déroulé et contenu de l'action

Le mentorat est un dispositif qui se déroule sur l'ensemble de l'année scolaire, et le rythme des échanges varie selon les préférences du binôme. Ainsi, si nous demandons aux mentors de programmer au moins un échange par mois, la fréquence des interactions peut varier. Concernant la mise en place du dispositif, il s'agit pour nos deux responsables mentorat de créer les supports d'information et les questionnaires d'inscription, ainsi que de préparer leur communication. Le début d'année scolaire est consacré à la diffusion de ces ressources sur les différents réseaux sociaux de l'association, et par l'intermédiaire des équipes pédagogiques des établissements qui le souhaitent. Les responsables du mentorat forment les binômes dans le but de mettre en lien un lycéen avec un adhérent dont le parcours intéresse l'élève. Dans la mesure du possible, les lycéens peuvent être mis en relation avec des adhérents ayant obtenu leur baccalauréat dans le même lycée, ce qui permet de créer une relation de proximité d'autant plus forte. Un premier mail est envoyé au lycéen et au mentor afin de les mettre en relation et d'initier l'interaction. Ils devront ainsi convenir de la manière de communiquer la plus pertinente (appels vidéos, appels téléphoniques, etc). Les responsables du mentorat sont en contact régulier avec les deux parties, afin de s'assurer que le binôme fonctionne bien et qu'il répond aux besoins du lycéen. Les mentors ont à leur disposition des documents expliquant les différents aspects de leur rôle (échange régulier, conseils, relecture éventuelle des lettres de motivation, etc). Au cours de l'année, une formation mentorat à destination des mentors est organisée par les responsables du mentorat. Elle permet aux mentors d'échanger sur leurs expériences et sur la manière dont leur binôme respectif fonctionne. Cette formation est l'occasion de partager les bonnes pratiques, et de faire des rappels sur ce qu'implique le rôle de mentor. Enfin, la relation entre un mentor et son mentoré s'achève à la fin de l'année scolaire. Si l'élève demeure dans le secondaire, la relation pourra être renouvelée l'année d'après, afin de permettre un suivi d'autant plus long et pertinent. Si l'élève intègre le supérieur, la relation n'est plus encadrée par le dispositif de mentorat, toutefois nos mentors restent à la disposition de leurs anciens filleuls s'ils ont des questions par la suite.

Public cible

Lycéens

Durée et temporalité de l'action

Durée de l'action (nombre de jours, d'heures...) : Le mentorat doit donner lieu à des échanges réguliers. Nous encourageons nos adhérents à s'entretenir avec leurs filleuls au moins une fois par mois. Compte-tenu de la distance géographique d'un grand nombre d'adhérents, il est aussi envisageable d'entretenir ce lien à distance grâce à des appels vidéos ou téléphoniques d'une durée d'une heure, une fois par mois également. Le mentorat se déroule tout au long de l'année scolaire.

Coût financier à la charge de l'établissement

0€

Personne référente

Audrey Hardy

Numéro de téléphone

07.71.87.65.73

Adresse mail

orne@dtge.org

Objectifs visés par l'action correspondant au Cadre National

Découvrir les différentes voies de formation

Objectifs visés correspondants au Cadre académique

Favoriser accès enseignement supérieur; Diversité des parcours; Persévérance scolaire;

Liste des compétences développées par les élèves

Projet "Un Jeune, Un Mentor"

Fondation Arts et Métiers

Description de l'action

Le sens du projet est de prévenir le décrochage scolaire et de projeter le jeune vers son avenir de manière éclairée. Il est aussi d'implanter en établissement scolaire une démarche pérenne de prise en charge par le mentorat des jeunes en fragilité. Dans le cadre scolaire et avec son professeur principal ou avec le référent Mentorat, le jeune engage sa réflexion d'avenir grâce au parcours digital de « Projets Métiers » qui lui permet de mieux se connaître en réalisant son autoportrait. Au collège, le dispositif démarre pour les classes de 4ème en janvier avec la réalisation de l'autoportrait, et court jusqu'au bilan du stage de 3ème et le choix d'orientation en juin de l'année suivante.

Déroulé et contenu de l'action

À la suite de l'avis favorable du Principal, le Projet est présenté à l'équipe pédagogique pour construire le déploiement dans l'établissement. L'équipe pédagogique identifie les candidats Mentorés. Le référent Mentorat de l'établissement constitue le dossier des candidats qui comprend une autorisation parentale, une lettre de motivation et l'autoportrait. Le Projet propose un appairage Mentor/Mentoré qui sera validé par l'établissement. Nous transmettons les CV des Mentors. La réunion d'appairage du Mentor/Mentoré se déroule avec la participation des parents, des Professeurs Principaux, des Mentors et Mentorés. Les échanges Mentors/Mentorés se déroulent dans le collège. Après chaque échange Mentor/Mentoré, le Mentor envoie un mail au professeur principal de l'élève pour l'informer du déroulement de l'entretien et du projet professionnel de l'élève. Le Mentor accompagne son Mentoré pour sa recherche de stage de 3ème ainsi que la préparation de l'oral du DNB.

Public cible

Collégiens

Durée et temporalité de l'action

Au collège de la 4ème à la fin de 3ème : Périodicité : pour la partie présentielle : 1 échange Mentor/Mentoré toutes les 4 semaines d'une heure

Coût financier à la charge de l'établissement

0

Personne référente

Florence FERRY

Numéro de téléphone

0658313565

Adresse mail

mentoratfondationartsetmetiers@gmail.com

Objectifs visés par l'action correspondant au Cadre National

Elaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle

Objectifs visés correspondants au Cadre académique

Egalité filles garçons; Persévérance scolaire; Démarche d'orientation éducative et progressive;

Liste des compétences développées par les élèves

Projet "Un Jeune, Un Mentor"

Fondation Arts et Métiers

Description de l'action

Le sens du projet est de prévenir le décrochage scolaire et de projeter le jeune vers son avenir de manière éclairée. Il est aussi d'implanter en établissement scolaire une démarche pérenne de prise en charge par le mentorat des jeunes en fragilité. Dans le cadre scolaire et avec son professeur principal ou avec le référent Mentorat, le jeune engage sa réflexion d'avenir grâce au parcours digital de « Projets Métiers » qui lui permet de mieux se connaître en réalisant son autoportrait. Les besoins de mentorat sont identifiés avec les chefs d'établissements et les équipes pédagogiques. L'équipe pédagogique présente le projet à l'élève identifié, puis aux parents. Le candidat Mentoré est volontaire et s'engage à participer au mentorat. Pour les élèves des lycées en seconde, il se formalise par le choix des spécialités pour la voie générale, et pour la voie technologique le choix d'une série, Pour les élèves de terminale, un accompagnement pour faire mûrir leur projet selon leurs envies et ce qui les intéresse, car la motivation est un élément clé pour réussir dans les études supérieures.

Déroulé et contenu de l'action

Suite à l'accord du Proviseur du lycée, Le Projet est présenté à l'équipe pédagogique pour construire. Après chaque échange Mentor/Mentoré, le Mentor envoie un message au professeur principal pour l'informer sur le déroulement et l'éventuel changement de projet professionnel du Mentoré. le déploiement dans l'établissement Le Projet propose un appairage Mentor/Mentoré qui sera validé par l'établissement. Nous transmettons les CV des Mentors La réunion d'appairage du Mentor/Mentoré se déroule avec les parents, les Professeurs Principaux. Les échanges Mentors/Mentorés se déroulent dans le lycée.

Public cible

Lycéens

Durée et temporalité de l'action

1 échange Mentor/Mentoré toutes 4 semaines d'une heure. 1 année scolaire pour les secondes, 18 mois si appairage en 1ere ou 1 année scolaire si appairage en terminale

Coût financier à la charge de l'établissement

0

Personne référente

Florence FERRY

Numéro de téléphone

0658313565

Adresse mail

florenceferry9@gmail.com

Objectifs visés par l'action correspondant au Cadre National

Elaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle

Objectifs visés correspondants au Cadre académique

Démarche d'orientation éducative et progressive;Egalité filles garçons;Persévérance scolaire;

Liste des compétences développées par les élèves

Je découvre les métiers manuels : un parcours pour révéler l'intelligence manuelle des collégiens

De l'or dans les mains

Description de l'action

Le programme « Je découvre les métiers manuels » est destiné l'ensemble des 5ème de votre collège et a pour objectif de leur faire découvrir 9 métiers différents, dans des secteurs variés. Il s'articule autour de plusieurs temps forts : 3 séances préparatoires en classe (55' chacune), avec l'enseignant et à l'aide d'un livret pédagogique conçu par l'association, pour aborder trois thématiques : > n°1 : "Qu'est-ce qu'un métier manuel ?" > °2 : "Du matériau à l'objet, découverte d'une filière" > °3 : "Comment aller plus loin ?" 3 sessions de pratique manuelle (1/2 journée chacune, soit une session par trimestre) au sein de l'établissement, avec des artisans locaux sélectionnés par l'association. Chaque artisan élabore un projet d'atelier qui aborde systématiquement une notion du programme scolaire.

Déroulé et contenu de l'action

Il s'articule autour de plusieurs temps forts : 3 séances préparatoires en classe (55' chacune), avec l'enseignant et à l'aide d'un livret pédagogique conçu par l'association, pour aborder trois thématiques : > n°1 : "Qu'est-ce qu'un métier manuel ?" > °2 : "Du matériau à l'objet, découverte d'une filière" > °3 : "Comment aller plus loin ?" 3 sessions de pratique manuelle (1/2 journée chacune, soit une session par trimestre) au sein de l'établissement, avec des artisans locaux sélectionnés par l'association. Chaque artisan élabore un projet d'atelier qui aborde systématiquement une notion du programme scolaire.

Public cible

Collégiens

Durée et temporalité de l'action

3 demi-journées

Coût financier à la charge de l'établissement

0 €

Personne référente

Maud De Courcy

Numéro de téléphone

0634502212

Adresse mail

contact@delordanslesmains.com

Objectifs visés par l'action correspondant au Cadre National

Découvrir les différentes voies de formation

Objectifs visés correspondants au Cadre académique

Démarche d'orientation éducative et progressive; Diversité des parcours; Persévérance scolaire;

Liste des compétences développées par les élèves

Intelligence manuelle ; coopération ; dextérité ; confiance en soi ; gestion du temps

Stage en main découvre mon entreprise

Association Crée Ton Avenir

Description de l'action

Ce programme d'une semaine adapté aux enjeux du stage obligatoire de 3eme (séquence d'observation en milieu professionnel), est destiné à un groupe de 10 à 20 collégiens. Il est encadré et animé par 2 formateurs de notre association et des salariés volontaires de l'entreprise partenaire, sous 2 formats : -en présentiel, directement dans les locaux de l'entreprise partenaire -en semi-distanciel, dans l'établissement scolaire et à distance (en visio) avec les collaborateurs d'entreprise. Le stage collectif est un dispositif "clef en main" : -PREPARE par notre association auprès de l'établissement scolaire et de l'entreprise accueillante. Nous démarchons les collèges pour connaître leur période de stage. Nous rédigeons la convention de stage et la faisons signer par chaque partie prenante. Nous démarchons les entreprises : Bénéficiant d'un réseau d'entreprises nationales (Vinci, St Gobain, Total, Procter et Gamble, Décathlon, ...), les jeunes sont intégrés dans de grandes entreprises aux secteurs d'activités et fonctions diverses. Ils échangent ainsi directement avec des salariés et découvrent le fonctionnement interne de ces entreprises. -ENCADRE et ANIME par 2 animateurs de notre association. Toute la semaine de stage est rythmée par : -des ateliers ludiques et pédagogiques liés à la découverte du monde professionnel et de ses composants, ainsi qu'à la reconnaissance et la valorisation des compétences des jeunes. -des interventions de collaborateurs de l'entreprise partenaire, pour témoigner de leur parcours de vie professionnel. -un projet Fil rouge mené durant toute la semaine de stage pour rendre acteurs les jeunes. Les jeunes ont un défi à mener en équipes, avec pour thème en stage semi-distanciel : « Imaginer l'implantation sur la Lune d'une filiale de l'entreprise participante », et en stage présentiel « Organiser un job fair : Présenter un service de l'entreprise partenaire ». En fin de stage, le vendredi matin, le projet Fil rouge est exposé aux collaborateurs d'entreprise, à l'établissement scolaire. Une attestation de fin de stage est remise à chaque jeune. -EVALUE par notre association auprès des jeunes et collaborateurs d'entreprise. Un questionnaire est remis à chaque jeune et collaborateurs pour évaluer le stage pour réaliser un bilan auprès de nos partenaires.

Déroulé et contenu de l'action

• Déroulé de l'action : La semaine de stage est structurée en 3 parties pédagogiques distinctes et complémentaires : -Organisation d'ateliers ludiques et pédagogique sur la présentation de l'entreprise et son environnement, ainsi que sur le lien entre le stage et le projet d'orientation du jeune. -Organisation du projet Fil rouge visant à travailler sur la réalisation d'une maquette et de goodies représentant un service de l'entreprise ou bien la filiale de l'entreprise sur la lune. Contenu de l'action : La semaine de stage se compose : 1/ d'ateliers ludiques et pédagogique, animés par 2 encadrants de notre association -sur la présentation de l'entreprise et de son environnement : définition et présentation du secteur d'activité de l'entreprise, définition et présentation des fonctions/métiers/services de l'entreprise. -sur le lien entre le stage et la construction du projet d'orientation du jeune : définition et reconnaissance des compétences des jeunes. -sur la préparation du projet Fil rouge, mettant en avant les compétences des jeunes (créativité, travail d'équipe, communication, gestion de projet...). 2/ d'interventions de professionnels -sur des thématiques spécifiques : Lundi : Accueil des jeunes dans l'entreprise, Présentation de l'entreprise accueillante, Visite guidée de l'entreprise. Mardi et Mercredi : Témoignage de 2 à 4 collaborateurs sur la découverte de leurs fonctions et métiers. Jeudi : Conseils de collaborateurs sur la préparation de présentation orale du projet Fil rouge. Vendredi : Participation des collaborateurs à la présentation du projet Fil rouge.

Public cible

Collégiens

Durée et temporalité de l'action

4 jours et demi de stage : Du lundi au jeudi : 9h-16h30. Vendredi : 9h-12h30.

Coût financier à la charge de l'établissement

0 € à la charge de l'établissement.

Personne référente

Nadia ZARKANI

Numéro de téléphone

0652591903

Adresse mail

nzarkani@cree-ton-avenir.fr

Objectifs visés par l'action correspondant au Cadre National

Découvrir le monde économique et professionnel

Objectifs visés correspondants au Cadre académique

Egalité filles garçons;Encourager la mobilité;Démarche d'orientation éducative et progressive;

Liste des compétences développées par les élèves

Travail en équipe / collaboration/ Gestion de projet/
Communication/ Créativité

Parce que Votre Avenir Compte

Ordre des experts-comptables de Normandie

Description de l'action

« Parce Que Votre Avenir Compte » est une opération de promotion des professions de l'expertise comptable, du commissariat aux comptes, ainsi que des collaborateurs en cabinet. Cette opération est proposée depuis plusieurs années par l'Ordre des experts-comptables de Normandie, accompagné de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes. Ce dispositif permet une mise en relation entre le monde scolaire et professionnel à travers une sensibilisation réalisée par des professionnels présents sur l'ensemble du territoire sur des métiers qui évoluent et qui recrutent. Celle-ci se présente sous la forme d'interventions et échanges d'une durée d'environ 1h30 au sein des classes et établissements volontaires.

Déroulé et contenu de l'action

Présentation des professionnels présents, présentation réalisée par les professionnels, réponses aux questions au fur et à mesure de la présentation, temps de questions/réponses afin de répondre aux interrogations restantes à la fin de l'intervention... Les sujets abordés au cours de l'intervention sont vastes : Savez vous ce qu'est un expert-comptable, le conseil client et rôle d'accompagnement des entreprises, les missions dans le secteur de l'expertise comptable, la digitalisation de la profession, les qualités de l'expert-comptable, un secteur qui recrute (recrutement, chiffres clés de la profession, les avantages), règles déontologiques, exemples de métiers présents en cabinet d'expertise comptable, quels diplômes et passerelles pour travailler en cabinet d'expertise comptable

Public cible

Lycéens

Durée et temporalité de l'action

Interventions de 1h30 à 2h00 - D'octobre à mars

Coût financier à la charge de l'établissement

Pas de coût financier. L'action est proposée bénévolement.

Personne référente

Yohan Bruny

Numéro de téléphone

02 35 89 02 03

Adresse mail

ybruny@oec-normandie.fr

Objectifs visés par l'action correspondant au Cadre National

Découvrir le monde économique et professionnel

Objectifs visés correspondants au Cadre académique

Démarche d'orientation éducative et progressive; Diversité des parcours; Favoriser accès enseignement supérieur;

Liste des compétences développées par les élèves

Découvrir les métiers de la comptabilité et de l'expertise comptable. S'informer sur les débouchés et perspectives de carrières dans ce secteur. Se préparer aux formations et aux métiers de demain. Réfléchir à la construction de son projet professionnel. S'interroger sur la notion de travail, de métier en rencontrant un professionnel. Comprendre le lien entre le milieu scolaire et le monde économique et professionnel

Bourse de l'Ascension sociale-Marchetta

Fondation Arts et Métiers

Description de l'action

objectif principal de l'action est d'apporter une aide précieuse aux jeunes talents issus de milieux modestes ou défavorisés, afin de concrétiser leurs aspirations professionnelles au travers d'études supérieures dans les domaines technique et industriel.

Déroulé et contenu de l'action

Le lycée signe une convention avec la fondation. Un Jury annuel se réunit en décembre afin de décider de l'octroi des bourses en fonction de la qualité des dossiers des candidats et des fonds disponibles. Les critères d'évaluation : • Capacités de l'étudiant • Sa situation personnelle et familiale • Son projet individuel et sa motivation. les niveaux globaux des bourses : -13.800 € Etudes supérieures de la terminale au diplôme d'ingénieur.-6.800 € Etudes supérieures de la terminale au B.U.T. - 4.800 € Etudes supérieures de la terminale au BTS - 1.000 € Les bourses d'encouragement (one shot). Premiers maillons, les Ambassadeurs sont des bénévoles, du réseau des Arts et Métiers • 17 Répartis sur tout le territoire français dont 1 en Normandie. Ils contactent les proviseurs des Lycées pour expliquer la démarche de la Fondation de l'Ascension Sociale Marchetta. Ils aident à la préparation des dossiers de candidature des élèves. Une Marraine ou un Parrain accompagne chaque étudiant bénéficiaire d'une bourse de la Fondation. C'est le référent de l'étudiant. Ce sont des actifs, bénévoles, proches des étudiants. Ils leur apportent leurs conseils d'orientation, leur réseau professionnel et leur appui pour tout ce qui touche à leurs études et leurs futures vies professionnelles

Public cible

Lycéens

Durée et temporalité de l'action

A partir de la terminale et tout au long des études

Coût financier à la charge de l'établissement

Gratuit

Personne référente

Florence FERRY

Numéro de téléphone

0658313565

Adresse mail

fferryambassadeurfondationam@gmail.com

Objectifs visés par l'action correspondant au Cadre National

Découvrir le monde économique et professionnel

Objectifs visés correspondants au Cadre académique

Favoriser accès enseignement supérieur;Inclusion scolaire;Encourager la mobilité;

Liste des compétences développées par les élèves

L'autonomie, la communication, prise de décision

Promotion du Métier de l'ingénieur et du scientifique

IESF-Ingénieurs et scientifiques de France. Région Normandie

Description de l'action

Intervention dans les collèges et lycées pour présenter les métiers de l'ingénieur et du scientifique. Participation aux forums Métiers

Déroulé et contenu de l'action

Les intervenants présentent leur entreprise, leur Métier et parcours professionnel aux élèves pour donner envie aux filles de choisir des Métiers d'ingénieurs et scientifiques et pour ouvrir le champ des possibles aux élèves filles et garçons par la découverte des Métiers en montrant la diversité des Métiers par des témoignages de professionnels

Public cible

Collégiens

Durée et temporalité de l'action

pendant l'année scolaire, 1h par classe

Coût financier à la charge de l'établissement

gratuit

Personne référente

Florence FERRY

Numéro de téléphone

0658313565

Adresse mail

fferry@iesf.fr

Objectifs visés par l'action correspondant au Cadre National

Découvrir le monde économique et professionnel

Objectifs visés correspondants au Cadre académique

Egalité filles garçons; Persévérance scolaire; Diversité des parcours;

Liste des compétences développées par les élèves

Avoir accès à la réalité des Métiers, Connaissances de la diversité de Métiers

INSPIRE

ARTICLE 1

Description de l'action

INSPIRE aide les lycéens de filière générale, technologique et professionnelle à faire des choix d'études adaptés à leurs aspirations et à leur potentiel, en s'inspirant d'autres jeunes.

Déroulé et contenu de l'action

Labellisé par le ministère de l'Enseignement supérieur et agréé par le ministère de l'Education nationale, le programme Inspire comprend un volet digital et un volet présentiel. Un questionnaire personnalisé qui permet de proposer des pistes d'études adaptées au profil de chacun. Des fiches synthétiques sur les principales filières d'études. Une communauté d'étudiants bénévoles, qui leur ressemblent, prête à répondre à toutes leurs questions. 3 formats d'ateliers dédiés à l'orientation, les études supérieures et les codes professionnels.

Public cible

Lycéens

Durée et temporalité de l'action

Un ou plusieurs ateliers de 2 heures.

Coût financier à la charge de l'établissement

Sur convention ou nous contacter.

Personne référente

Julien LECOEUR

Numéro de téléphone

0627722488

Adresse mail

julien.lecoeur@article-1.eu

Objectifs visés par l'action correspondant au Cadre National

Découvrir les différentes voies de formation

Objectifs visés correspondants au Cadre académique

Démarche d'orientation éducative et progressive; Favoriser accès enseignement supérieur; Diversité des parcours;

Liste des compétences développées par les élèves

Réflexivité.

Mentorat dema1n.org

ARTICLE 1

Description de l'action

Le mentorat met en relation un étudiant avec un mentor qui peut l'écouter et le conseiller dans ses études et son insertion professionnelle.

Déroulé et contenu de l'action

Un programme d'accompagnement individuel qui offre aux étudiants la possibilité de se dépasser et de se réaliser pleinement par la mise en relation avec un mentor et la communauté Article 1.

Public cible

Etudiants

Durée et temporalité de l'action

2 à 3 heures par mois, 3 mois minimum.

Coût financier à la charge de l'établissement

Gratuit.

Personne référente

Julien LECOEUR

Numéro de téléphone

0627722488

Adresse mail

julien.lecoeur@article-1.eu

Objectifs visés par l'action correspondant au Cadre National

Découvrir le monde économique et professionnel

Objectifs visés correspondants au Cadre académique

Encourager la mobilité; Inclusion scolaire; Persévérance scolaire;

Liste des compétences développées par les élèves

Autonomie / prise de décisions / persévérance / confiance en soi /
mobilisation de réseau

JOBREADY

ARTICLE 1

Description de l'action

Jobready propose aux jeunes d'identifier leurs soft skills, de découvrir des métiers et de préparer leur insertion professionnelle.

Déroulé et contenu de l'action

Véritable parcours d'initiation, JOBREADY permet à chaque jeune de renforcer son employabilité et révéler son potentiel. Des ateliers et des événements pour déployer son potentiel : _ Sensibiliser les jeunes à l'importance des soft skills. _ Permettre aux jeunes d'identifier les soft skills développées dans le cadre de leurs expériences personnelles ou professionnelles. _ Cultiver une posture réflexive sur la valorisation et le développement des soft skills. _ Lever l'autocensure. _ Faire prendre conscience de la diversité des talents et des intelligences.

Public cible

Lycéens

Durée et temporalité de l'action

Cycle d'ateliers de deux ateliers de 2 heures.

Coût financier à la charge de l'établissement

Sur convention ou nous contacter.

Personne référente

Julien LECCOEUR

Numéro de téléphone

0627722488

Adresse mail

julien.lecoeur@article-1.eu

Objectifs visés par l'action correspondant au Cadre National

Découvrir le monde économique et professionnel

Objectifs visés correspondants au Cadre académique

Encourager la mobilité; Persévérance scolaire; Diversité des parcours;

Liste des compétences développées par les élèves

Partage et réception de feedback / objectivité / confiance en soi / introspection et réflexivité / analyse de l'information / organisation

Mini-Entreprise® L

Entreprendre Pour Apprendre Normandie

Description de l'action

La Mini-Entreprise® L réunit des jeunes âgés de 13 à 25 ans durant plusieurs mois. Ensemble ils s'organisent en équipes projets et créent leur entreprise. Une aventure humaine qui leur permet de révéler des qualités et des aspirations, et de se confronter à des situations inédites qui leur seront utiles aussi bien dans leur vie quotidienne, que pour leur orientation et leur avenir professionnel. Tout au long de l'année scolaire, ils vont créer une entreprise avec pour but la commercialisation réelle d'un bien ou d'un service. Ils conçoivent, produisent et commercialisent leur produit. Ils s'organisent en équipes et en projets afin de mener à bien la concrétisation de leur idée. Ils découvrent des métiers et réfléchissent à leur orientation et leur futur professionnel. Cette aventure humaine permet de se confronter à des situations inédites, de révéler des qualités et des aspirations qui seront utiles tout au long de la vie. L'apprentissage se fait de manière active grâce à l'expérience.

Déroulé et contenu de l'action

Tout au long de l'année scolaire, un groupe de jeunes encadré par leur(s) professeur(s) et accompagné par un mentor issu du monde professionnel et Entreprendre Pour Apprendre, vont mener à bien leur projet Mini-Entreprise. Ils vont partir d'une idée (produit ou service), allant jusqu'à la production et la commercialisation. Pour plus d'informations : <https://www.entreprendre-pour-apprendre.fr/>

Public cible

Collégiens, Lycéens

Durée et temporalité de l'action

Créneau hebdomadaire de deux heures pendant une année scolaire

Coût financier à la charge de l'établissement

La mise en place de la Mini-Entreprise L est de 400€ pour l'établissement

Personne référente

Achaboub Séverine ; Lemerre Jennifer

Numéro de téléphone

0650250498 ; 0760170498

Adresse mail

s.achaboub@epa-normandie.fr ; j.lemerre@epa-normandie.fr

Objectifs visés par l'action correspondant au Cadre National

Découvrir le monde économique et professionnel

Objectifs visés correspondants au Cadre académique

Diversité des parcours;Égalité filles garçons;Démarche d'orientation éducative et progressive;

Liste des compétences développées par les élèves

Connaissance du monde économique et professionnel, découverte des métiers, développer son esprit citoyen, compétences transversales (soft skills) : persévérance, sens des responsabilités, prise d'initiatives, créativité, autonomie, sens de l'organisation, confiance en soi, aisance oral, solidarité, leadership, esprit d'équipe, entraide, écoute, coopération, bienveillance